

A stylized, colorful illustration of a town with various buildings, trees, and a church spire, set against a background of green hills and a blue sky. The buildings are in shades of purple, orange, red, blue, and yellow. The church spire is a prominent dark red feature. The illustration is mirrored below a central horizontal band.

Ville de Château-Thierry
Feuilles de route 2018-2020

OBJECTIFS

ACTIONS

ÉDITO

Depuis 2008, la concertation est érigée en méthode de travail et d'action par notre municipalité. La participation de tous les habitants est régulièrement sollicitée, notamment par le biais des réunions de lieux de vie, des permanences de vos élus, lors des grands réaménagements de voirie et à chaque occasion de rencontre.

Fidèle à son engagement, notre équipe poursuit cette démarche participative afin de permettre au plus grand nombre de faire part de ses idées et de contribuer directement à l'amélioration de la ville. A mi-mandat, il convient de faire le bilan des 3 années écoulées et d'envisager les actions à mener afin de poursuivre cette dynamique.

Ainsi, une grande consultation citoyenne a été menée pour construire Château-Thierry de demain. **Parce que chaque Castelthéodoricien-ne a un rôle à jouer, nous avons recueilli vos avis, vos attentes, vos suggestions.** Cette démarche participative, associée à 4 réunions thématiques organisées début octobre, nous a permis de confronter les idées et attentes des habitants avec les perspectives tracées par notre équipe en lien avec les services municipaux.

Grâce à cette démarche de concertation, nous avons établi les feuilles de route de notre action pour les 3 prochaines années. **Nous présentons ainsi nos grandes lignes directrices, déclinées concrètement en 256 actions. Ces feuilles de route sont en parfaite adéquation avec les propositions de notre programme de 2014 et l'état d'esprit de l'équipe depuis 2008.** Pour autant, le cadre n'est pas figé et les lignes directrices de ce document sont susceptibles d'évoluer pour s'adapter aux besoins des habitants et savoir tirer profit des meilleures opportunités.

Par ces engagements réaffirmés et grâce à la mobilisation de chacun, nous rendrons les espaces collectifs plus agréables, nous favoriserons la cohésion sociale, nous encouragerons le vivre-ensemble et nous renforcerons l'accès aux services publics.

Oui, ensemble, continuons de construire Château-Thierry de demain.

Sébastien Eugène
Maire de Château-Thierry



RENDRE LES ESPACES PUBLICS PLUS AGRÉABLES 3-9

- Urbanisme 4-5
- Patrimoine 6
- Archéologie 7
- Services techniques 8-9

FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE 10-15

- Centre Communal d'Action Sociale 11
- Cohésion sociale 12
- Eucation-jeunesse 13-14
- Cuisine centrale 15

ENCOURAGER LE VIVRE ENSEMBLE 16-23

- Vie associative 17
- Conservatoire 18
- Arts visuels 19-20
- Médiathèque 21
- Musée jean de La Fontaine 22
- Sports 23

RENFORCER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS 24-30

- Administration générale 25
- Ressources humaines 26
- Espace famille 27
- Finances 28
- Communication 29
- Informatique 30

RENDRE LES ESPACES PUBLICS PLUS AGRÉABLES

Urbanisme

Patrimoine

Archéologie

Services techniques

Service Urbanisme (1/2)

ELUS RÉFÉRENTS
BRUNO BEAUVOIS,
MARIE-EVE MARTELLE

Le service de l'urbanisme occupe une place centrale dans la construction de l'avenir de notre ville. En lien avec la SEDA, il assure le suivi de l'opération de rénovation du cœur de ville, engagée depuis 2 ans, et qui doit, à terme, déboucher sur une vraie redynamisation du centre, en particulier d'un point de vue commercial.

RÉHABILITER LE CENTRE-VILLE POUR LE RENDRE PLUS AGRÉABLE ET PLUS ATTRACTIF

[Action N°1]

Finaliser le cadre d'intervention de la SEDA.

Acquisitions, travaux pour chaque lot, calendrier pour un étalement optimal dans le temps, évolutions budgétaires potentielles.

[Action N°2]

Définir et mettre en œuvre les aménagements urbains :

réaménagement de la place autour de la fontaine place de l'Hôtel de Ville et restauration de la fontaine, destruction de la maison jouxtant la Porte Saint Pierre, rénovation de la rue du Château et enfouissement des réseaux, réaménagement des bords de Marne entre Brasles et le Port à Sable.

[Action N°3]

Soutenir le commerce de proximité :

finalisation de l'étude FISAC, détermination des aides financières, mise en œuvre du soutien aux projets des commerçants, accompagnement des commerces sur leur stratégie commerciale.

[Action N°4]

Encourager l'amélioration de l'habitat et lutter contre l'habitat indigne :

identification des lots, suivi des déclarations d'intention d'aliéner et des préemptions de la SEDA, mise en œuvre des procédures sur le bâti (sécurité, péril imminent ou ordinaire), ouverture d'une « maison du projet », mise en œuvre des dispositifs de rénovation.

RÉNOVER LES LIEUX DE VIE VAUCRISES ET BLANCHARD DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

[Action N°1]

Finaliser les études de rénovation urbaine aux Vaucrises et à Blanchard.

[Action N°2]

Acter la programmation de rénovation avec les partenaires (bailleurs sociaux, CARCT, Région, Etat).

[Action N°3]

Réaliser progressivement les aménagements urbains.

[Action N°4]

S'appuyer sur les conseils citoyens pour impliquer le plus possible les habitants.

[Action N°5]

S'assurer du relogement de chaque résident dans le cas de rénovations lourdes ou de destructions.

[Action N°6]

Suivre de près les promesses des bailleurs sociaux et entreprendre toute action permettant de contraindre les bailleurs à tenir leurs engagements.

Service
Urbanisme (2/2)

ELU RÉFÉRENT
BRUNO BEAUVOIS

PRÉSERVER LE CADRE DE VIE ET LE PATRIMOINE URBAIN

[Action N°1]

Protéger le cadre de vie :

mettre en place l'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine), renforcer le contrôle et le suivi des autorisations d'urbanisme (constructions illégales, etc.), réviser le règlement local de publicité pour limiter les enseignes publicitaires.

[Action N°2]

Lutter contre les « verrues » urbaines :

continuer d'engager et suivre les procédures d'abandon manifeste, engager les procédures de mise en sécurité des bâtiments dangereux, suivre les procédures de péril ordinaire et imminent avec la CARCT et la SEDA.

[Action N°3]

Continuer de veiller à l'équilibre de la typographie des logements et à la mixité sociale.

VALORISER LES BÂTIMENTS DE LA VILLE ET CÉDER LES BIENS NON UTILISÉS

[Action N°1]

Valoriser les bâtiments structurants de la Ville en réalisant des travaux sur ses bâtiments :

réhabilitation du Palais des Rencontres, réalisation d'études préalables à la rénovation progressive de l'Espace d'activités U1 et U1bis, réalisation de premiers travaux, poursuite des travaux de rénovation dans les écoles.

[Action N°2]

Céder les biens non utilisés :

fixer un projet pour chaque bien en vente (logement, commerces, loisirs, etc.), réaliser un suivi mensuel de la liste des biens et de leur état d'avancement, diversifier la communication sur les biens en vente (annonces, site Internet, etc.).

L'une des richesses patrimoniales de notre ville, le château médiéval, est également un site important d'animations, d'attractivité touristique et de médiation historique en direction de tous les publics. Un programme de valorisation et de rénovation d'ampleur a débuté en 2008. Il convient d'aller plus loin encore dans cette optique qui a d'ores et déjà commencé à porter ses fruits. Plus largement, le service veille à la préservation des bâtiments de notre ville, l'église S^t Crépin notamment.

POURSUIVRE LA RESTAURATION DU CHÂTEAU ET DES AUTRES BÂTIMENTS REMARQUABLES

[Action N°1]

Démolition de la maison attenante à la porte Saint Pierre.

[Action N°2]

Stabilisation du rempart sud.

[Action N°3]

Etudes préalables à la restauration de l'ensemble Porte Saint-Jean, Tour de la Poudrière.

[Action N°4]

Accueil de chantiers internationaux.

[Action N°5]

Purge de la façade de l'église S^t Crépin.

CONTINUER D'ACCROITRE LA VALORISATION DU CHÂTEAU

[Action N°1]

Rénovation de la rue du Château.

[Action N°2]

Engagement des premières démarches pour **obtenir à terme le label Ville d'Art et d'Histoire**, en lien avec la CARCT

[Action N°3]

Ouverture du chemin autour des remparts.

[Action N°4]

Ré-ouverture de la porte Saint Pierre avec un nouveau musée (exposition permanente Achille Jacopin et exposition temporaire).

[Action N°5]

Réalisation de nouveaux outils de médiation avec l'installation d'une borne interactive.

[Action N°6]

Etude de faisabilité de l'éclairage du rempart sud du château et réalisation si cela est faisable techniquement et financièrement.

[Action N°7]

Aggrandissement de la roseraie côté sud.

DÉVELOPPER D'AVANTAGE LES ANIMATIONS DU CHÂTEAU

[Action N°1]

Renouvellement du spectacle de rapaces avec nouvelle scénarisation et sonorisation.

[Action N°2]

Facilitation de la reproduction des rapaces et mise en valeur des nouveaux-nés.

[Action N°3]

Développement de la communication sur le spectacle de rapaces dans les environs (Soissons, Reims, Montmirail, Meaux, Laon...).

[Action N°4]

Réflexion sur la diversification de l'aire de spectacle des rapaces (spectacles nocturnes l'été, cinéma en plein air...).

[Action N°5]

Organisation de nouvelles manifestations sur le château (chasse aux œufs, fêtes médiévales, concerts...).

Service Unité d'archéologie

ELU RÉFÉRENT
BRUNO BEAUVOIS

Préserver les richesses archéologiques de notre ville et les valoriser auprès des publics, c'est un enjeu important pour ce service spécifique. De la fouille, lors des chantiers menés en ville, à l'exposition des découvertes, le service joue ce rôle de garant de notre histoire et de transmission aux générations actuelles comme futures.

ACCOMPAGNER LES CHANTIERS DE LA VILLE

[Action N°1]

Accompagner la SEDA sur les opérations de rénovation du centre-ville.

[Action N°2]

Accompagner les gros travaux initiés par la Ville : rénovation de la rue du Château, construction d'une maison de santé à Blanchard, etc..

[Action N°3]

Accompagner le dossier ANRU et la rénovation du quartier des Vaucrises.

[Action N°4]

Accompagner la CARCT dans l'implantation des Points d'Apport Volontaire de déchets.

RENFORCER L'EXCELLENCE DU SERVICE D'ARCHÉOLOGIE DE LA VILLE

[Action N°1]

Accentuer la valorisation scientifique du patrimoine archéologique de la Ville (publications, colloques, etc.).

[Action N°2]

Présenter un dossier d'habilitation auprès de l'Etat pour le **renouvellement de l'agrément.**

[Action N°3]

Moderniser la gestion des collections archéologiques (base de données informatiques et reconditionnement des collections).

VALORISATION DES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES AUPRÈS DU PUBLIC

[Action N°1]

Organiser un cycle d'expositions temporaires dans la porte Saint-Pierre.

[Action N°2]

Ouvrir le service lors des Journées du Patrimoine.

Services Techniques ^(1/2)

ELUS RÉFÉRENTS

MOHAMED REZZOUKI, PHILIPPE BAHIN,
CHANTAL BONNEAU

Les services techniques sont sollicités au quotidien pour mettre en œuvre les grands projets de notre ville et veiller au bon état d'entretien des espaces publics. Leur rôle est majeur dans l'agrément du cadre de vie de Château-Thierry, l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments comme de l'éclairage public. Par ailleurs, la prise en compte des spécificités des chantiers (PMR, ...) s'inclut dans les perspectives d'aménagement urbain afin que notre ville soit agréable et facile à vivre pour tous.

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET LES ESPACES PUBLICS

[Action N°1]

Aménager les bords de Marne entre le pont Aspirant de Rougé et le port à sable (inclus).

[Action N°2]

Poursuivre l'aménagement progressif de la place de l'hôtel de ville : aménagement d'une place autour de la fontaine dans la continuité de la Grande Rue, rénovation de l'aile ouest de la rue du Général de Gaulle...

[Action N°3]

Passer en revue chaque jeu pour enfants et déterminer le besoin pour chacun (agrandissement, réparation, remplacement...) et étudier de nouveaux besoins (quartier de la gare...).

[Action N°4]

Améliorer l'entretien courant de la voirie : rebouchage de trous, plus grand suivi des interventions sur réseaux, signalisation, marquage au sol...

[Action N°5]

Poursuivre la rénovation échelonnée des voiries municipales : rue du Château, rue Roger Catillon, rue de Gerbrois, carrefour des 4 vents, accès au Palais des Rencontres, ...

[Action N°6]

Finaliser la rétrocession du Clos des vignes.

[Action N°7]

Outre les actions de propreté courante, **formaliser un roulement de nettoyage complet par lieu de vie.**

FACILITER LES DÉPLACEMENTS ET ENCOURAGER LA MOBILITÉ DURABLE

[Action N°1]

Favoriser les déplacements des personnes à mobilité réduite :

- Poursuite des aménagements des espaces publics et d'accessibilité aux bâtiments
- Dynamisation du comité chargé de favoriser les déplacements des PMR, composé de représentants des personnes concernées
- Elaboration d'une stratégie globale et mise en œuvre progressive

[Action N°2]

Fluidifier la circulation et le stationnement :

- **Réduction de la vitesse à 30 km/h dans le cœur du centre-ville** (zone à déterminer)
- **Transformation du stationnement payant en stationnement zone bleue à compter du 1^{er} janvier 2018**
- Implantation des plans de déplacement jeunes.
- Révision de la signalétique des parcs de stationnement

[Action N°3]

Encourager les déplacements à vélo :

- Poursuite de l'aménagement de pistes cyclables
- Accroissement du nombre de parkings à vélo
- Amélioration de la signalisation pour vélos
- Mise à disposition de vélos aux agents municipaux lors de leurs déplacements entre les sites de la ville.

[Action N°4]

Encourager l'usage des véhicules électriques :

- Faciliter l'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques
- Remplacement des véhicules usagés de la ville par des véhicules électriques.

Services Techniques (2/2)

ELUS RÉFÉRENTS

MOHAMED REZZOUKI, PHILIPPE BAHIN,
CHANTAL BONNEAU

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS ET DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

[Action N°1]

Finalisation de la rénovation du Palais des Rencontres.

[Action N°2]

Lancement de la phase d'études en vue de la **rénovation de l'espace d'activités U1** et réalisation de premiers travaux.

[Action N°3]

Finalisation de la **rénovation des fenêtres de toutes les écoles.**

[Action N°4]

Extension du réseau de chauffe biomasse.

[Action N°5]

Poursuite du **développement des éclairages à faible consommation d'énergie.**

[Action N°6]

Poursuite de la **réduction de l'éclairage la nuit**, de l'installation de détecteurs de mouvement pour enclencher l'éclairage, etc..

AMÉLIORER LA PLANIFICATION ET L'ORGANISATION DE LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

[Action N°1]

Construction d'un plan pluriannuel d'investissement sur 3 ans.

[Action N°2]

Mise en œuvre d'une procédure optimisant les demandes et le suivi des subventions.

[Action N°3]

Renforcement de l'encadrement de la direction des services techniques.

[Action N°4]

Travail sur les moyens humains du service voirie, fêtes et cérémonies et du service propreté.

[Action N°5]

Déménagement des services espaces verts et propreté.

FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE

Centre Communal d'Action Sociale
Cohésion sociale
Eucation-jeunesse

Le Centre Communal d'Action Sociale mène une démarche au quotidien aux côtés des habitants, en particulier les plus fragiles. Pour mieux répondre à l'évolution des besoins des citoyens, il doit évoluer dans ses propositions et mieux se faire connaître.

RENFORCER LA PROXIMITÉ DU CCAS AVEC LES HABITANTS

[Action N°1]

Création et diffusion de supports de communication présentant les actions du CCAS.

[Action N°2]

Intégration plus fréquente des travailleurs sociaux du CCAS au sein des groupes de personnes constitués par les partenaires.

[Action N°3]

Renforcement de la présence du CCAS dans les forums, au sein des quartiers prioritaires de la Ville, lors des manifestations de la Ville.

[Action N°4]

Renforcement des liens entre le CCAS et les centres sociaux.

DÉVELOPPER DE NOUVELLES RÉPONSES SOCIALES

[Action N°1]

Redéfinition du périmètre d'action du chantier d'insertion d'aide à domicile en lien avec les services de l'Etat.

[Action N°2]

Réflexion sur la complémentarité entre le CCAS et les services sociaux du Conseil départemental pour mieux délimiter le rôle de la Ville, qui n'a pas vocation à se substituer aux services départementaux.

[Action N°3]

Création d'une aide au paiement d'heures de conduite selon la motivation et les ressources des candidats, pour favoriser l'emploi.

[Action N°4]

Accompagnement à la mobilité au moyen des transports en commun.

[Action N°5]

Accroissement et diversification de l'offre en animations en faveur des seniors : actions spécifiques auprès des personnes bénéficiant des services du chantier d'insertion, création d'un thé dansant par trimestre, etc.

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET SOUTENIR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DES PUBLICS LES PLUS FRAGILES

[Action N°1]

Renforcement de l'implication du CCAS dans la démarche de réhabilitation du cœur de ville.

[Action N°2]

Renforcement du soutien aux démarches des locataires auprès de leurs propriétaires, dont les bailleurs sociaux.

[Action N°3]

Développement de l'information au grand public sur les gestes économiques en lien avec les acteurs du territoire.

[Action N°4]

Organisation d'un jeu concours visant à réduire les factures d'énergie.

Service Cohésion sociale

ELUE RÉFÉRENTE
DOMINIQUE DOUAY

Le service cohésion sociale agit au plus près des habitants, dans chaque lieu de vie. Parmi ses missions prioritaires, la mise en place d'un nouveau centre social au Palais des rencontres permettra de renforcer la présence sur le terrain des agents et d'impliquer, davantage encore, les habitants et les associations dans le fonctionnement quotidien des structures.

OUVRIR UN NOUVEAU CENTRE SOCIAL À BLANCHARD ET DÉMÉNAGER L'ANTENNE DE VIE SOCIALE DE LA VIGNOTTE À L'ESPACE D'ACTIVITÉS U1

[Action N°1]

Préparation de l'**ouverture du nouveau centre social à Blanchard** en lien avec la CAF.

[Action N°2]

Ouverture et mise en fonctionnement de ce nouveau centre social.

[Action N°3]

Etude de faisabilité du **déménagement de l'antenne de vie sociale de la Vignotte à l'Espace d'activités U1.**

[Action N°4]

Si faisabilité, **réalisation des travaux et ouverture.**

ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES ASSOCIATIONS ET DES HABITANTS AUX ACTIVITÉS DES CENTRES SOCIAUX

[Action N°1]

Mise en place d'une année dédiée à la thématique « Qu'est-ce qu'un centre social ? » en vue de **favoriser l'appropriation des lieux par les habitants et les acteurs**, en lien avec la fédération des centres sociaux.

[Action N°2]

Redéfinition, **renouvellement et dynamisation de l'instance participative « conseil de maison ».**

[Action N°3]

Valorisation du bénévolat (Cartes de bénévoles, attestations, diplômes, ...).

[Action N°4]

Renforcement de la place des conseils citoyens, respectant les principes de pluralité et de neutralité, au sein des centres sociaux.

RENOUVELER ET METTRE EN OEUVRE LES PROJETS SOCIAUX 2018-2022

[Action N°1]

Définition des valeurs et des principes essentiels qui guident la ligne du projet social, en lien avec les habitants.

[Action N°2]

Réalisation de la phase de diagnostic avec le **recueil de données chiffrées et la consultation de la population** (porte à porte) afin d'identifier les besoins.

[Action N°3]

Définition des objectifs conciliant les besoins de la population et les exigences de la CAF.

[Action N°4]

Définition des actions, écriture et chiffrage du projet social.

[Action N°5]

Mise en oeuvre des projets sociaux.

RENFORCER LA DYNAMIQUE DU PÔLE SOCIAL

[Action N°1]

Développement des liens entre les centres sociaux et le CCAS.

[Action N°2]

Renforcement de la formation des professionnels conformément aux recommandations de la CAF et de la fédération des centres sociaux.

[Action N°3]

Mobilisation et fédération des professionnels en vue de **l'écriture des projets sociaux.**

Services Education-jeunesse (1/2)

ELUE RÉFÉRENTE
NATACHA THOLON

Au plus près de nos jeunes et en lien avec les enseignants, le service éducation-jeunesse agit au quotidien pour de meilleures conditions d'apprentissage et de loisirs des enfants et adolescents. Il doit s'adapter en permanence aux évolutions technologiques, aux demandes des familles afin d'offrir la meilleure proposition possible, d'accompagner les projets (sportifs, culturels, citoyens ainsi que d'organiser les temps périscolaires. Enfin, il doit anticiper les évolutions de l'habitat afin de garantir une adéquation avec les locaux scolaires.

MAINTENIR L'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF, PÉDAGOGIQUE ET NUMÉRIQUE DES ÉCOLES

[Action N°1]

Poursuivre le travail collaboratif avec les directions d'écoles.

[Action N°2]

Maintenir la réactivité des services techniques pour les petits travaux et réparations.

[Action N°3]

Poursuivre les plus gros investissements tels que le renouvellement des fenêtres à l'école élémentaire des Mauguins.

[Action N°4]

Compléter l'équipement informatique et numérique des écoles (malettes de tablette, logiciel d'espace de travail numérique Beneylu School (ENT)).

[Action N°5]

Renouveler progressivement le mobilier ancien.

ACCOMPAGNER LES PROJETS CULTURELS, SPORTIFS ET CITOYENS DANS LES ÉCOLES

[Action N°1]

Développer les rencontres pédagogiques : réflexion sur la poursuite du salon de la pédagogie de projet qui s'est tenu en septembre 2017.

[Action N°2]

Réaliser un « catalogue » annuel présentant l'ensemble des actions culturelles et patriotiques de la Ville pour **renforcer la participation des écoles à ces actions.**

[Action N°3]

Proposer l'intervention du service des sports et de la médiation sportive dans les écoles.

[Action N°4]

Poursuivre les interventions santé : Buccodentaire, récré fruitée, semaine du goût, suivi de cohorte, actions pédibus, interventions sportives le temps du midi.

[Action N°5]

Proposer un projet lecture avec la Médiathèque, les écrivains et illustrateurs dans les écoles.

Services
Education-jeunesse (2/2)

ELUE RÉFÉRENTE
NATACHA THOLON

ACCOMPAGNER LES TEMPS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

[Action N°1]

Soutenir la demande des études, maintenir l'offre périscolaire les matins, midis, soirs et mercredis.

[Action N°2]

Réflexion sur la poursuite ou non des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) à la rentrée 2018 en lien avec le comité de suivi et l'Inspection de l'éducation nationale.

[Action N°3]

Ouverture au Palais des Rencontres de salles d'accueil pour l'ALSH Bois Blanchard.

[Action N°4]

Maintien de l'offre extrascolaire des ALSH et organisation de séjours plus courts et moins loin, afin d'**accroître le nombre d'enfants bénéficiaires.**

[Action N°5]

Rapprochement avec le service «Maison des parents» du CCAS dans la gestion des comportements difficiles et des conflits avec les enfants que le service jeunesse encadre.

ANTICIPER LE DÉVELOPPEMENT DE L'HABITAT ET LA POLITIQUE ÉDUCATIVE NATIONALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

[Action N°1]

Mise en adéquation des locaux pour un **dédoublage des classes de CP à la rentrée 2018**, et qui pourrait éventuellement s'étendre à d'autres niveaux.

[Action N°2]

Réflexion sur les changements démographiques à venir et leurs effets sur les groupes scolaires, **pour anticiper les ouvertures de classe selon les lieux de vie.**

[Action N°3]

Réflexion sur l'**agrandissement de la restauration de l'ALSH Les gamins d'abord.**

Service Cuisine centrale

ELUE RÉFÉRENTE
DOMINIQUE DOUAY

Garantir des menus de qualité, dans le respect des normes diététiques et dans une optique de développement des filières courtes, c'est ce à quoi s'emploie la cuisine centrale. Pour ne pas alourdir ses charges de fonctionnement et pour accroître sa production, il est nécessaire aujourd'hui de développer les partenariats. Le volet pédagogique et la promotion des filières locales (en lien avec l'éducation à la santé) font également partie de ses missions essentielles.

RÉDUIRE LE DÉFICIT SANS AUGMENTER LE PRIX DES REPAS

[Action N°1]

Contact avec les différents partenaires susceptibles de travailler avec la cuisine centrale pour **accroître le nombre de repas**.

[Action N°2]

Renforcement du contrôle de gestion sur la cuisine et **optimisation de l'offre de service de la restauration**.

[Action N°3]

Réflexion auprès de la CARCT sur la **création d'une cuisine centrale à dimension intercommunale**.

RENFORCEMENT DES ACHATS AUPRÈS DE FILIÈRES BIO ET/OU DE FILIÈRES LOCALES

[Action N°1]

Utilisation de terrains publics pour l'exploitation par un maraicher approvisionnant la cuisine centrale, en lien avec la CARCT

[Action N°2]

Recherche de partenariats avec de nouveaux distributeurs et/ou fournisseurs locaux.

[Action N°3]

Partenariat avec la CARCT pour augmenter l'offre de produits locaux et/ou bio.

POURSUITE DES ACTIONS SANTÉ ET ACTIONS EN DIRECTION DES FAMILLES

[Action N°1]

Poursuite du CLAN (Comité de Liaison Alimentaire et Nutritionnelle), commissions de menus, forums, ateliers petits déjeuners en classe, semaine du goût, parcours du coeur, ...

[Action N°2]

Renforcement de la communication sur toutes les actions proposées.

[Action N°3]

Participation de la cuisine centrale aux animations de la ville en dehors de l'école.

RENFORCEMENT DES MESURES ANTI-GASPILLAGE

[Action N°1]

Poursuite des pesées à la cuisine centrale et dans les offices de restauration.

[Action N°2]

Rationalisation des quantités consommées : menus à 4 ou 5 composantes, adaptation constante de la fabrication, de la composition, des quantités.

[Action N°3]

Augmentation des productions « maison » (desserts type laitages ou pâtisseries, compotes).

ENCOURAGER LE VIVRE ENSEMBLE

Vie associative

Conservatoire

Arts visuels

Médiathèque

Musée Jean de La Fontaine

Sports

Service Vie associative

ELUS RÉFÉRENTS

ÉRIC BOZZANI, BERNARD MARLIOT,
FÉLIX BOKASSIA

Forte de sa diversité associative, notre ville s'attache à accompagner ce dynamisme, par la mise à disposition de locaux, de moyens humains et matériels, ainsi que par une politique de subventionnement maintenue. Le service vie associative joue ce rôle nécessaire d'accompagnement des associations, notamment dans leurs démarches et leurs demandes.

ACCROITRE LES CRÉNEAUX DISPONIBLES POUR LA MISE À DISPOSITION DE SALLES

[Action N°1]

Installation d'un logiciel de plannings d'occupation de salles pour **optimiser les créneaux disponibles**.

[Action N°2]

Mise en œuvre d'un système de pré-réservation de salles en ligne.

[Action N°3]

Ouverture de deux salles de réunion au Palais des Rencontres (une rénovée et une nouvelle création).

[Action N°4]

Renforcement de la mutualisation des salles avec plusieurs associations disposant d'armoires privatives : identification des mutualisations possibles pour chaque pôle.

[Action N°5]

Ouverture d'une salle mutualisée au Palais des Rencontres.

ENGAGER LES PREMIÈRES ÉTAPES DE LA RÉHABILITATION DU PÔLE ASSOCIATIF ET CULTUREL U1

[Action N°1]

Etude architecturale et planification de la réhabilitation des bâtiments U1 et U1 bis.

[Action N°2]

Installation du service Vie Associative à l'Espace d'activités U1.

[Action N°3]

Déménagement des dernières activités commerciales situées à U1 pour attribuer ces espaces aux associations.

[Action N°4]

Réalisation de premiers travaux pour assurer le clos et le couvert (réfection d'une partie de toiture).

[Action N°5]

Aménagement de nouvelles salles en tenant compte de futurs travaux.

[Action N°6]

Installation du Fab Lab à l'Espace d'activités U1 ainsi que de l'antenne du centre social Vignotte.

[Action N°7]

Rénovation de vestiaires et de sanitaires à l'étage de l'Espace d'activités U1.

RENFORCER LA CITOYENNETÉ AU TRAVERS DES ASSOCIATIONS

[Action N°1]

Mise en place, en complément du Village associatif en septembre, d'**une 2nde manifestation annuelle rassemblant les associations** sur un thème fédérateur.

[Action N°2]

Poursuite du **soutien aux associations favorisant le vivre-ensemble et la tolérance**, dont les associations de jumelage et de coopération décentralisée.

[Action N°3]

Mettre en place des panneaux de jumelage à l'entrée de la ville.

[Action N°4]

Valoriser le rond-point de l'Europe.

[Action N°5]

Poursuite de la **sollicitation des associations à prendre part aux diverses manifestations de la Ville.**

[Action N°6]

Soutien réaffirmé aux conseils de citoyens : poursuite de la mise à disposition de moyens matériels et humains, mise en œuvre des projets « politique de la ville ».

[Action N°7]

Saisi du Conseil des sages sur les actions des présentes feuilles de route, engageant une réflexion de long terme.

Service Conservatoire

ELU RÉFÉRENT
FRÉDÉRIC JACQUESSON

Le conservatoire municipal de musique évolue progressivement : nouvelles propositions de formations, étude d'une orientation à échelle intercommunale et perspective d'une nouvelle implantation à U1. Autant de missions importantes qui demandent, avant mise en œuvre, une phase de réflexion et d'études pour mettre en adéquation propositions de la structure et besoins du territoire.

ETABLIR UN NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET D'ENSEIGNEMENT 2018-2020

[Action N°1]

Définir des disciplines musicales en cohérence avec le développement des pratiques individuelles et collectives

(exemples : création département baroque, ateliers de découverte instrumentale, initiation musique en école élémentaire...).

[Action N°2]

Recenser les implications en moyens matériels des nouveaux enseignements (matériel informatique, instruments pour les ateliers de découverte instrumentale).

[Action N°3]

Définir la capacité d'accueil et évaluer les besoins en personnel administratif et d'enseignement.

[Action N°4]

Sensibiliser de nouveaux publics, peu représentés actuellement.

POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DU CONSERVATOIRE

[Action N°1]

Engager les premières démarches pour l'**obtention d'un agrément de conservatoire à rayonnement communal** (CRC).

[Action N°2]

Mener une réflexion sur des **partenariats à l'échelle intercommunale**, en lien avec la CARCT.

[Action N°3]

Engager l'étude pour une **implantation future du conservatoire à l'Espace d'activités U1**.

[Action N°4]

Mener une étude comparative avec d'autres conservatoires de taille similaire

Service Arts visuels et musicaux (1/2)

ELUS RÉFÉRENTS

FRANÇOISE MAUJEAN, FRÉDÉRIC JACQUESSON

Notre Ville attache une importance équivalente à la mise en valeur du patrimoine historique et culturel qu'à la promotion de la création contemporaine. L'Espace d'activités U1 joue un rôle majeur dans cette démarche, en lien avec différents lieux de Château-Thierry, en particulier le Palais des Rencontres réhabilité pour la diffusion musicale et théâtrale.

METTRE EN ŒUVRE UNE PROGRAMMATION AMBITIEUSE POUR LA SALLE DE SPECTACLE DU PALAIS DES RENCONTRES RÉHABILITÉ

[Action N°1]

Ré-ouverture de la salle de spectacle du Palais des Rencontres entièrement rénovée et nouvellement équipée.

[Action N°2]

Organisation d'une équipe restreinte dédiée à la gestion et au fonctionnement de la salle de spectacle.

[Action N°3]

Mise en place d'une programmation ambitieuse et diversifiée, avec des productions locales et nationales.

[Action N°4]

Recherche de financements et mise en œuvre d'une politique tarifaire équilibrée pour assurer cette programmation sans alourdir les charges financières de la collectivité.

[Action N°5]

Réalisation d'un agenda culturel de septembre à juillet et poursuite des initiatives visant à améliorer la visibilité des événements (exemple : « Sortir à Château-Thierry »...).

DYNAMISER ET PROMOUVOIR LES ARTS VISUELS POUR SENSIBILISER UN PLUS LARGE PUBLIC

[Action N°1]

Ouverture d'un site d'exposition à la Porte Saint Pierre avec une salle d'exposition permanente dédiée à Achille Jacopin et une salle d'exposition temporaire.

[Action N°2]

Spécialisation des sites d'exposition de la ville (Silo U1, MAFA, Porte Saint-Pierre...) à certains arts pour renforcer leur identité et leur identification.

[Action N°3]

Programmation d'expositions éphémères « hors-les murs ».

[Action N°4]

Installation d'expositions sur des thèmes communs avec les autres équipements culturels (médiathèque, Musée Jean de La Fontaine, Musée de l'Hôtel Dieu, etc.)

[Action N°5]

Poursuite du développement des publics par des animations d'ateliers pédagogiques, en particulier auprès des scolaires.

[Action N°6]

Poursuite de la recherche de mécénat.

[Action N°7]

Renforcement des outils de communication, notamment sur Internet.

[Action N°8]

Réfection de la toiture des Ateliers d'art.

Service
Arts visuels et musicaux (2/2)

ELUS RÉFÉRENTS

FRANÇOISE MAUJEAN, FRÉDÉRIC JACQUESSON

**DIFFUSER ET PROGRAMMER DES MUSIQUES
ACTUELLES AU CŒUR DE LA CITÉ**

[Action N°1]

Poursuite de la programmation de concerts variés (fête de la musique, concerts de jazz à l'Adothèque...).

[Action N°2]

Large place aux musiques actuelles dans la programmation de la future salle de spectacle du Palais des Rencontres.

[Action N°3]

Soutien et renforcement des synergies entre La Biscuiterie, U1 Stud, le Palais des Rencontres, L'échangeur, les groupes de musique locaux.

[Action N°4]

Dynamisation des grands événements de la Ville (fêtes Jean de La Fontaine, 14 juillet, etc.) avec la création d'un service municipal dédié..

**RENFORCER LA PORTÉE CULTURELLE
DE L'ESPACE D'ACTIVITÉS U1**

[Action N°1]

Mise en valeur et animation de la cour intérieure.

[Action N°2]

Poursuite de l'embellissement et des équipements du Silo U1.

[Action N°3]

Etude architecturale et planification de la réhabilitation des bâtiments U1 et U1 bis.

[Action N°4]

Mobilisation et consultation des acteurs culturels et associatifs autour de la réhabilitation.

[Action N°5]

Réalisation de premiers travaux pour assurer le clos et le couvert (réfection d'une partie de toiture).

[Action N°6]

Recherche de financements pour les études, les travaux, la programmation.

Service Médiathèque Jean Macé

ELUE RÉFÉRENTE
FRANÇOISE MAUJEAN

Avec des missions majeures dans le domaine de la lecture publique, la médiathèque a une vocation d'accueil de tous les publics. C'est également une structure et une équipe dédiées à l'animation socio-culturelle. Véritable lieu de vie, elle propose des actions et activités adaptées à la diversité actuelle en matière de multimédia.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU SITE

[Action N°1]

Mettre en place une gratuité totale des prêts pour les habitants de Château-Thierry et simplifier les tarifs extérieurs.

[Action N°2]

Ouvrir une nouvelle médiathèque au Palais des Rencontres.

[Action N°3]

Automatiser les prêts et retours de documents pour une meilleure disponibilité du personnel.

[Action N°4]

Réaménager l'accueil avec la mise en place de différentes zones (nouveauautés, retours des documents, coups de cœur...).

[Action N°5]

Valoriser les différents fonds en réorganisant les collections par grands genres et thématiques.

[Action N°6]

Mener une réflexion sur la lecture sur supports numériques.

[Action N°7]

Réfléchir à l'opportunité d'un portail Internet dédié (prêts de documents numériques, exposition virtuelle, mise en valeur du fonds patrimonial...).

[Action N°8]

Intégrer les propositions de l'étude actuellement menée.

FACILITER LA RECONNAISSANCE ET L'IDENTIFICATION DU PÔLE

[Action N°1]

Aménager la cour : espace pique-nique, détente, jeux.

[Action N°2]

Renforcer la visibilité de la structure sur le bâtiment.

[Action N°3]

Renforcer la signalétique dans la ville.

[Action N°4]

Renforcer les outils de communication externe, en particulier sur les réseaux sociaux et au travers d'une identité visuelle renforcée.

[Action N°5]

Inciter à aller à la médiathèque en communiquant, dans les différents lieux d'intervention, sur les très nombreux services offerts.

RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

[Action N°1]

Proposer des temps forts collectifs avec les différents partenaires (expositions, animations).

[Action N°2]

Mettre en œuvre des chartes d'accueil et d'action pour formaliser le rôle de la médiathèque dans les actions éducatives et sociales concernant la lecture publique.

[Action N°3]

Mettre en place une politique commune de conservation avec le musée.

[Action N°4]

Etudier les possibilités de **création d'une salle d'animation pédagogique mutualisable.**

Service Musée Jean de La Fontaine

ELUE RÉFÉRENTE
FRANÇOISE MAUJEAN

Lieu emblématique de notre ville, le musée Jean de La Fontaine, entièrement rénové, doit maintenant évoluer pour renforcer son attractivité, tant pour les Castelthéodoriciens que pour les visiteurs extérieurs. Chacun doit pouvoir s'approprier la personnalité et l'œuvre de notre fabuliste, afin d'en devenir ambassadeur. L'écrivain français le plus connu au monde doit aussi être « prophète en son pays ».

RENDRE LE MUSÉE PLUS ATTRACTIF GRÂCE AU RENOUVELLEMENT DE LA MUSÉOGRAPHIE

[Action N°1]

A court terme, réalisation de nouveaux plans d'accrochage, de nouveaux contenus et de nouveaux aménagements pour **améliorer dès à présent la muséographie et l'image du musée.**

[Action N°2]

Réalisation d'études techniques sur le bâtiment en vue d'une **nouvelle muséographie** puis réalisation des travaux.

[Action N°3]

Réalisation d'études pour améliorer la muséographie.

[Action N°4]

Dans la mesure du possible et selon les délais, **réalisation des travaux et installation de la nouvelle muséographie.**

RENFORCER LA PRÉSERVATION DES COLLECTIONS

[Action N°1]

Restauration des œuvres présentant les plus graves défauts visuels.

[Action N°2]

Mise en place de meilleures conditions de conservation des œuvres pour éviter leur dégradation.

DYNAMISER LA FRÉQUENTATION

[Action N°1]

Mise en place de nouveaux ateliers et partenariats en direction des scolaires.

[Action N°2]

Mise en place d'un événementiel nouveau à destination du public adulte.

[Action N°3]

Renforcement de l'identité visuelle du musée et de sa communication.

[Action N°4]

Mise en œuvre des synergies recherchées par la création du pôle muséal regroupant le musée Jean de La Fontaine et le musée de l'Hôtel Dieu : personnel, préservation des œuvres, communication, etc.

Service des Sports

ELU RÉFÉRENT
JEAN-PIERRE DUCLOUX

Permettre la pratique sportive au plus grand nombre et dans les meilleures conditions, c'est l'objectif majeur du service des sports. Il agit également envers tous les publics, dont les plus jeunes, pour faire découvrir les disciplines et donner envie aux Castelthéodoriciens de les pratiquer. Enfin, l'équipe met tout en œuvre pour assurer le suivi, le bon entretien et le développement des structures. Le volet sport-santé fait aussi partie des missions importantes de ce service, pour une prévention plus efficace, notamment chez les jeunes.

POUR SUIVRE LA RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

[Action N°1]

Création de « city stades » aux Vaucrises et aux Chesneaux.

[Action N°2]

Rénovation du revêtement sportif du Gymnase René Cassin, dernier des 5 gymnases à rénover.

[Action N°3]

Rénovation de la couverture des terrains de tennis.

[Action N°4]

Etude d'architecte pour l'**agrandissement du Gymnase François Adriaenssens** (création d'un espace d'escalade indépendant, et d'autres salles de sport).

[Action N°5]

Inclusion des salles de sport de l'Espace d'activités U1 dans le projet de rénovation du pôle.

CONTINUER D'AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL DANS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

[Action N°1]

Équipement des sites en matériel informatique et en box internet pour **favoriser l'accueil des compétitions sportives.**

[Action N°2]

Mise en place des **pré-réservations de salles en ligne** depuis le site internet de la Ville.

[Action N°3]

Généralisation du système de contrôle d'accès dans les équipements sportifs.

CONSOLIDER LA POLITIQUE ÉDUCATIVE SPORTIVE

[Action N°1]

Adapter le programme de découvertes sportives et culturelles durant les vacances d'été, fixe en centre-ville (bords de Marne) ou itinérant avec changement de lieux toutes les semaines.

[Action N°2]

Proposer une semaine Sporti'Château supplémentaire pour les 8-10 ans, en même temps que celle déjà en place fin août, ou **organiser un accueil de loisirs à vocation sportive** durant les vacances d'été.

[Action N°3]

Proposer une école de sport pendant l'année scolaire afin de faire découvrir l'activité sportive aux élèves du CP au CM2.

[Action N°4]

Renforcer l'action de la médiation sportive par l'élaboration d'un projet éducatif construit avec les jeunes.

CONSOLIDER LES ACTIONS SPORT-SANTÉ

[Action N°1]

Pérennisation des grands rendez-vous annuels : Octobre Rose, Mars Bleu, Parcours du Cœur grand public et scolaire, Bouger autrement.

[Action N°2]

Partenariat renforcé avec les partenaires financiers, médicaux et associatifs, et en particulier Sud Aisne Forme, réalisation d'une convention de partenariat.

[Action N°3]

Lutte et prévention de l'obésité des enfants, dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS), en lien avec le Suivi de cohorte.

RENFORCER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

Administration générale
Ressources humaines
Espace famille
Finances
Communication
Informatique

Service Administration générale

ELUS RÉFÉRENTS

JEAN-PIERRE DUCLOUX, MARIE-EVE MARTELLE

L'administration générale est présente et active dans de nombreux domaines de la vie quotidienne : services d'état-civil, réservation de salles ou gestion des cimetières, stationnement ou accueil en mairie, ses missions sont diverses et essentielles. Il lui faut s'adapter aux nouvelles propositions technologiques pour continuer d'être efficace et conserver la relation humaine primordiale. Au nombre de ses missions, veiller à la tranquillité publique s'accompagne de la lutte contre les incivilités, en lien avec les équipes municipales et la Police nationale.

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

[Action N°1]

Généraliser la mise en ligne des documents nécessaires aux démarches administratives.

[Action N°2]

Organiser la **prise des rendez-vous en ligne** pour les passeports et cartes nationales d'identité.

[Action N°3]

Organiser la demande de location de salles directement en ligne.

[Action N°4]

Automatiser le standard téléphonique de la mairie.

[Action N°5]

Maintenir la possibilité de faire ses démarches administratives « hors ligne » pour permettre un accès aux services publics à tous.

RENFORCER LA RÉGULATION DES ESPACES PUBLICS

[Action N°1]

Remplacer le stationnement payant par du stationnement gratuit à durée limitée « zone bleue ».

[Action N°2]

Réviser les tarifs d'utilisation de l'espace public et renforcer le suivi de leur paiement.

[Action N°3]

Aménager **un lieu d'accueil « fixe » pour les véhicules des forains** lors des deux fêtes foraines annuelles.

POURSUIVRE LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS ET ASSURER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

[Action N°1]

Déployer un nouveau système de vidéo-protection aux lieux clés de la ville.

[Action N°2]

Recruter un troisième policier municipal/ garde champêtre/ ASVP.

[Action N°3]

Poursuivre l'excellente collaboration Ville/police nationale.

[Action N°4]

Lutter contre les nuisances sonores, notamment des deux-roues, en lien avec la police nationale.

[Action N°5]

Renforcer la présence des médiateurs lors des grands événements, aux abords des établissements scolaires, auprès des commerçants, des citoyens-relais....

POURSUIVRE LES AMÉNAGEMENTS DANS LES CIMETIÈRES

[Action N°1]

Déployer un agent supplémentaire pendant la période de mars à septembre.

[Action N°2]

Renforcer l'équipement en matériel dédié à l'entretien.

[Action N°3]

Poursuivre les aménagements d'embellissement.

[Action N°4]

Favoriser l'enherbement.

Service
Ressources humaines

ELU RÉFÉRENT
JEAN-PIERRE DUCLOUX

La municipalité s'est assigné 4 objectifs à poursuivre dans le domaine des ressources humaines. Les modalités de leur mise en œuvre seront établies en lien avec les représentants du personnel.

VALORISER LE MÉRITE ET L'ADHÉSION AUX VALEURS DU
SERVICE PUBLIC

RENFORCER LES FONCTIONS DE MANAGEMENT ET
D'ENCADREMENT

RÉDUIRE L'ABSENTÉISME PAR LE RENFORCEMENT D'ACTIONS
DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

POURSUIVRE L'AMÉLIORATION CONSTANTE DE
L'ORGANISATION DES SERVICES

Service Espace famille

ELUE RÉFÉRENTE
DOMINIQUE DOUAY

L'espace famille accueille les parents, les guide dans le suivi des services proposés. Face à l'évolution des situations familiales et des habitudes de vie de nos habitants, il s'adapte, avec un objectif prioritaire : faciliter les démarches des usagers.

ACCOMPAGNER LES FAMILLES

[Action N°1]

Continuer de soutenir les familles dès qu'elles connaissent des difficultés de paiement, pour trouver des solutions et ainsi éviter l'augmentation de leur créance.

[Action N°2]

Renforcer les permanences ponctuelles dans les lieux de vie, écoles, associations, etc.

[Action N°3]

Renforcer le soutien aux **familles pour l'usage des outils informatiques** de l'Espace famille.

POURSUIVRE LA MODERNISATION DE L'OUTIL INFORMATIQUE

[Action N°1]

Étendre le paiement par Internet et réduire la manipulation d'espèces par les agents municipaux.

[Action N°2]

Installer une extension du logiciel actuel pour **rendre le portail de services encore plus facile d'accès aux familles**.

[Action N°3]

Utiliser ce logiciel pour **simplifier le traitement des dossiers** (gardes alternées, modifications familiales, calcul du quotient familial, réactivité et rapidité, prise de rendez-vous).

[Action N°4]

Étudier l'opportunité de l'**installation de bornes numériques** en libre accès.

Service des Finances

ELU RÉFÉRENT
MOHAMED REZZOUKI

Le service financier joue un rôle essentiel dans la gestion de notre commune. Par son action de maîtrise et d'optimisation des dépenses, ainsi que de recherche de financements, c'est un outil clé pour ne pas augmenter les taux d'imposition communaux, gelés depuis 2008, et continuer de garantir un niveau d'investissement important.

NE PAS AUGMENTER LES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

[Action N°1]

Optimiser les subventions de fonctionnement.

[Action N°2]

Poursuivre la mutualisation avec la CARCT et renforcer le groupement de commandes.

[Action N°3]

Renforcer le suivi mensuel des dépenses de personnel.

[Action N°4]

Mettre en place des tableaux de bord pour correction de la trajectoire budgétaire en cours d'année.

[Action N°5]

Intégrer le contrôle de gestion au niveau de la préparation budgétaire.

[Action N°6]

Renforcer la vérification du service fait.

GARANTIR UN NIVEAU ÉLEVÉ D'INVESTISSEMENT

[Action N°1]

Publier un Plan pluriannuel d'investissements (PPI) lors du vote du budget.

[Action N°2]

Renforcer le suivi des réalisations.

[Action N°3]

Poursuivre l'optimisation des recettes (subventions, fonds de concours, ...).

[Action N°4]

Renforcer la concordance entre les bons de commande et l'inscription budgétaire.

CONSOLIDER LA PROCÉDURE « ACHAT »

[Action N°1]

Mettre en oeuvre la dématérialisation complète des marchés.

[Action N°2]

Evaluer les besoins précis avec les services afin de choisir la meilleure forme du marché conforme au règlement intérieur de consultation des marchés.

[Action N°3]

Mettre en place une veille juridique spécifique au marché.

[Action N°4]

Renforcer la sécurisation juridique de la commande publique.

RÉDUIRE LES DÉLAIS DE PAIEMENT

[Action N°1]

Adhérer aux protocoles des partenaires (Chorus Pro, Hélios, ...).

[Action N°2]

Dématérialiser entièrement la chaîne comptable.

[Action N°3]

Mettre en place l'archivage électronique (GED).

Service Communication

ELU RÉFÉRENT
ÉRIC BOZZANI

Service clef du lien avec les habitants, la communication a cette double vocation de faire connaître aux Castelthéodoriciens ce qui se passe dans notre ville, actions municipales comme associatives, et d'informer à l'extérieur afin de renforcer l'attractivité de Château-Thierry. Le service s'adapte en permanence afin d'être toujours plus pertinent et efficace dans cette démarche, par l'utilisation des nouvelles technologies, tout autant qu'avec les supports papier.

VENDRE LA DESTINATION CHÂTEAU-THIERRY, JEAN DE LA FONTAINE ET LES ÉVÈNEMENTS MAJEURS

[Action N°1]

Refonte des sites Internet du musée Jean de La Fontaine et des Aigles de Château-Thierry.

[Action N°2]

Renforcement de la communication pour le musée Jean de La Fontaine : création d'une identité visuelle, création d'un plan de communication global et annuel...

[Action N°3]

Renforcement de la communication pour Les Aigles de Château-Thierry et du château médiéval (renforcement du plan de communication annuel).

[Action N°4]

Création de films promotionnels, en lien avec les acteurs locaux.

FACILITER LA COMMUNICATION DES ASSOCIATIONS

[Action N°1]

Optimiser les services apportés aux associations : plan de communication dédié, développement de conseils en communication.

[Action N°2]

Planification annuelle du service aux associations, qui émettront leurs demandes de soutien à la communication en même temps que les demandes de subventions : quotas d'impression, création graphique, relais de diffusion.

[Action N°3]

Développement de l'information sur le soutien proposé par la Ville aux associations dans leur communication.

[Action N°4]

Recensement des besoins des associations pour adapter l'offre.

RENFORCER L'INFORMATION AUX HABITANTS SUR L'ACCÈS AUX SERVICES

[Action N°1]

Analyse de l'efficacité des différents supports pour **optimiser la diffusion de l'information.**

[Action N°2]

Ancrage de la nouvelle feuille d'information « Sortir à Château-Thierry » dans le temps et **créer de nouveaux supports d'information**, tels que des guides des loisirs, des guides de services.

[Action N°3]

Développement de la communication sur support vidéo et via mobiles.

[Action N°4]

Développement, sur le territoire de la CARCT, de relais de diffusion des informations liées aux événements.

[Action N°5]

Création d'identités visuelles reconnaissables pour les événements municipaux réguliers.

[Action N°6]

Développement des services en ligne à partir du site de la Ville.

RENFORCER L'IMAGE DE LA VILLE SUR LE TERRITOIRE

[Action N°1]

Mise en place d'une « charte de partenariat » pour que les partenaires puissent aisément valoriser le soutien de la Ville.

[Action N°2]

Renforcement de l'identité visuelle de la Ville et approfondissement de la Charte graphique municipale.

Service Informatique

ELU RÉFÉRENT
ÉRIC BOZZANI

Mettre à disposition des services, des moyens modernes et adaptés au travail, développer la dématérialisation pour des démarches facilitées aux citoyens, telles sont les missions du service informatique. Il doit également veiller à la maintenance des outils informatiques de la collectivité, afin qu'ils soient en permanence opérationnels et le plus efficace possible.

ACCOMPAGNER LA MODERNISATION INFORMATIQUE DES SERVICES MUNICIPAUX

[Action N°1]

Accompagner la **dématérialisation des démarches administratives** et la mise en œuvre des **prises de RDV et des pré-réervations de salles en ligne**.

[Action N°2]

Automatiser le standard téléphonique de la mairie.

[Action N°3]

Dématérialiser l'archivage et les factures.

[Action N°4]

Interconnecter les sites afin de réduire les abonnements opérateurs et coûts liés à la sécurité.

[Action N°5]

Equiper informatiquement les gymnases.

RENFORCER L'EFFICACITÉ DES POSTES INFORMATIQUES

[Action N°1]

Moderniser les serveurs informatiques.

[Action N°2]

Poursuivre la rénovation pluri-annuelle du parc informatique.

[Action N°3]

Renforcer le système de gestion et de suivi des interventions informatiques.

[Action N°4]

Mettre en place un système d'évaluation par l'utilisateur de chaque intervention informatique réalisée.



CHATEAU-THIERRY.FR



VILLE CHÂTEAU-THIERRY



@CHATEAU_THIERRY



COMMUNICATION@
VILLE-CHATEAU-THIERRY.FR